



PROCES-VERBAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2020

Présents : Mr Jean CHARRIER, Mme Marie AVERTY, Mr Louis-Marie ORDUREAU, Mmes Laurence BRIAND, Chrystelle DRONET, Mrs Michel DERBORD, Jean-Marc LINO, Christian BROSSAUD, Didier RICHARD, Jean-Marc AUBRET, Mmes Laurence FERRET, Marie-Noëlle RÉMOND, Laëtitia PELTIER, Mr Yvon PLANTARD, Mmes Armelle MAGOT et Cendrine BARRAL

Absents excusés ayant donné pouvoir : Mme Christiane POUVREAU a donné pouvoir à Mme Marie AVERTY, Mme Marie-Françoise RONDEAU a donné pouvoir à Mme Chrystelle DRONET.

Absents : Mrs Olivier BRANDT, Rémy GARRIOU et Mme Solène AMIANT.

Secrétaire de séance : Mr Michel DERBORD.

ORDRE DU JOUR :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les vidéos projecteurs interactifs pour l'école sont commandés et qu'ils seront installés pendant les vacances scolaires de février.
L'approbation du procès-verbal du conseil municipal du 5 décembre 2019 est reportée à la prochaine séance pour modification d'un terme à la demande de la commission communication : que le mot « projet » relatif au dossier éolien soit remplacé par le mot « étude ».
De plus l'avis du conseil municipal est reformulé comme suit : « le conseil municipal ne s'oppose pas à ce que JP Environnement contacte les propriétaires ».

FINANCES

1. DECISIONS MODIFICATIVES

Dans le cadre d'une régularisation d'imputation comptable il vous est proposé d'annuler le titre 289 de l'année 2017 émis sur compte 1311 et de le ré-emettre à sur le compte 7472

Le conseil municipal approuve la décision modificative suivante :

Section d'investissement - Dépenses

Article 1311 –	+ 1 263 €
Article 2181 -	- 1 263 €

Dans le cadre de la comptabilisation des ICNE le conseil municipal approuve le virement de crédit suivant,

Section de fonctionnement - dépenses

Article 6061 -	- 1 173 €
Article 66112 -	+ 1 173 €

Dans le cadre des amortissements le compte 212 aménagement de terrains, les travaux d'un montant total de 6 503,40 € doivent être amortis entre 15 et 30 ans, le conseil municipal décide d'amortir sur 15 ans, soit 433,56 € /an

Le conseil municipal approuve les écritures suivantes :

Section de fonctionnement – dépenses

Article 6811	+ 433,56
Article 6156	- 433,56

Section d'investissement recette

Article 2812	+ 433,56
Article 10222	- 433,56

2. Attribution des marchés de travaux pour le réaménagement de la bibliothèque et de la mairie

Monsieur le Maire expose que dans le cadre des marchés de travaux de réaménagement de la bibliothèque et d'une partie de la mairie une procédure de marché à procédure adaptée (MAPA) a été lancée.

Les entreprises ont répondu à cette procédure pour chacun des lots. Un rapport d'analyse des offres a été établi par le cabinet SET Architecte.

Il est proposé au conseil municipal d'attribuer les marchés de travaux comme suit :

Lot	Désignation	Attributaire	Montant HT
1	Cloisons – Plafonds suspendus	ADI - 44800	23 580,48 €
2	Menuiseries intérieures	AMH - 44330	51 268,46 €
3	Revêtements de sols souples	JAD'O PARQUET - 44340	5 022,00 €
4	Peintures	SARL FREMY - 44980	8 130,05 €
5	Electricité – Plomberie - Ventilation	SAGE - 44270	23 526,80 €

Chrystelle DRONET : est-il encore possible de demander un câblage pour un éventuel vidéo projecteur ? Cela sera demandé à l'architecte.

Laëtitia PELTIER : est-il prévu un traitement anti-glisse sur la terrasse bois ? Cela sera demandé à l'architecte.

Chrystelle DRONET : le déménagement de la bibliothèque est prévu le 1^{er} février : appel à bénévoles

ENFANCE - JEUNESSE

3. Rythmes scolaires – Organisation des horaires

Monsieur le Maire rappelle que lors du conseil municipal du 5 décembre dernier a été adopté le retour d'une organisation des rythmes scolaires sur 4 jours.

Laurence BRIAND : ces propositions ont été faites en concertation avec les écoles et le service des transports.

Laëtitia PELTIER : les enfants ont-ils une pause méridienne réduite ?

Laurence BRIAND : le passage en mode self du restaurant scolaire a modifié l'organisation il n'y a plus deux services, les enfants déjeunent à leur rythme et cela gagne du temps sur la récréation.

Monsieur le Maire rappelle que les échanges ont toujours bien fonctionnés entre les deux écoles et il est important que cela continue.

Les nouveaux horaires proposés sont les suivants

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin *	8h45-12h	8h45-12h		8h45-12h	8h45-12h
Après-midi *	13h35-16h20	13h35-16h20		13h35-16h20	13h35-16h20
Nombre d'heures	6h	6h		6h	6h

* horaires de début et de fin de classe de chaque demi-journée (hors Activités Pédagogiques Complémentaires et périscolaire)

Le conseil municipal approuve, à la majorité, ces nouveaux horaires.

FONCIER - URBANISME

4. PROPOSITION DE CESSION A TITRE GRATUIT

Monsieur le Maire expose qu'il a rencontré Monsieur RICHER résident 15 rue de la Colombe. Ce dernier a proposé de céder, à titre gratuit, une partie de son terrain à la commune (pointe). La division cadastrale, les frais de notaire et la réinstallation de la clôture seraient à la charge de la collectivité.

Le conseil municipal émet un accord de principe sur cette proposition.

INFORMATIONS DIVERSES

- **Eclairage devant le commerce « le Petit Local »**
 - Serait-il possible de maintenir l'éclairage public toute la nuit ?
Un détecteur de mouvement et des caméras vont d'ores et déjà être installés.
Laurence BRIAND et Laurence FERRET ajoute qu'une demande similaire avait été faite par le café, et qu'une réponse négative avait été faite.
Monsieur le Maire : peut-être pourras-t-on prévoir un éclairage alterné (un mât sur deux) à la suite des travaux d'aménagement du bourg.
- **Jean-Marc LINO demande quand sont prévus les travaux de la raquette de retournement de la Basse Rennerie ?**
Louis-Marie ORDUREAU : ils sont programmés en février, en même temps que le cimetière.
- **Monsieur le Maire informe que la collectivité a été sollicité pour l'installation d'une aubette à la Guibretière**
Jusqu'à maintenant la commune a toujours refusé, cependant la qualité des mobiliers urbains améliore la qualité des villages, il faudra peut-être y réfléchir pour l'avenir.

La séance est levée à 21 h 30.

Le secrétaire de séance

Mr Michel DERBORD